

Demande de réparation du chemin vicinal de Desnes à Bletterans, suite à la crue
d'octobre 1840

N^o 12,556. Le 7 Novembre 1840.
Chemin vicinal au maire, (Desnes).
Desnes,
Réparation Vous êtes autorisé à faire réparer
du chemin de Bletterans par voie de régie et sans attendre
le concours de l'agent-Voyer, la
partie du chemin vicinal de
Desnes à Bletterans qui est
dégradé par suite de
l'inondation des 29 et 30^{es} pluies
dernières -
Cette autorisation m'a été
demandée par votre lettre
du 2 de ce mois -
Bonne nuit

Courrier adressé au Maire de Desnes par le Préfet

1956
39

Desnes le 2 novembre 1856

Monsieur le Préfet

D'après les ravages que nous venons d'éprouver
qui ont été causés par l'inondation répétée trois
jours de suite par l'homme et dans première
que le chemin vicinal se dirige à Estterran
se trouve tellement détérioré qu'il est tout à fait
indispensable d'y faire le plus promptement
possible des réparations; ainsi je vous
prie de M. le Préfet de vouloir bien
donner permission à M. l'antenne percepteur
à Estterran d'acquiescer les mandats que je
delivrerai aux ouvriers; d'autant plus que nous
avons des fonds disponibles dans la caisse;
j'attends de M. le Préfet une réponse;
afin que je puis le mettre les ouvriers
nécessaires pour réparer ce chemin qui est de
la plus grande nécessité.

Je suis l'honneur d'être avec une parfaite
considération

Monsieur le Préfet
Maire de Desnes

Courrier adressé au Préfet par le Maire de Desnes